



## OBJECTIFS

- Équiper et réparer des cartes électroniques
- Câbler et interconnecter des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique

## PROGRAMME DE FORMATION

### CCP1 : Equiper et réparer des cartes électroniques

- Préparer et monter des composants électroniques sur une carte électronique.
- Braser des composants électroniques sur une carte électronique.
- Retirer un composant, reprendre une brasure, rajouter une liaison électrique sur une carte électronique.
- Contrôler en fonction d'un document client la conformité d'une carte électronique et tracer son travail.

### CCP2 : Câbler et interconnecter des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique

- Préparer et cheminer en faisceau les fils et câbles d'un équipement électronique.
- Mettre en place les connecteurs, sous-ensembles et composants de câblage d'un équipement électronique et interconnecter.
- Contrôler en fonction d'un document client la conformité du câblage d'un équipement électronique et tracer son travail.

## ÉQUIVALENT

Niveau 3 (CAP - BEP)

## DÉBOUCHÉS

### Secteurs d'activités :

- Électronique professionnelle (industrie, médical, télécommunications, automobile, ...).
- Électronique militaire, aéronautique.
- Électronique grand public.

### Types d'emploi accessibles par le détenteur du titre :

- Agent de fabrication en électronique.
- Monteur câbleur en électronique.
- Réparateur de cartes électroniques.
- Agent/Opérateur de fabrication/production en électronique.



## PUBLIC

Tout public



## PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire, compter



## DURÉE

Nous consulter



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive.  
Alternance de théorie et de pratique.  
Mises en situation professionnelle, QCM, etc.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en continu.  
Épreuves théoriques et pratiques avec  
Entretien professionnel.  
Acquisition du titre complet par  
capitalisation de l'ensemble des CCP.



## VALIDATION

L'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP BEP).  
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.